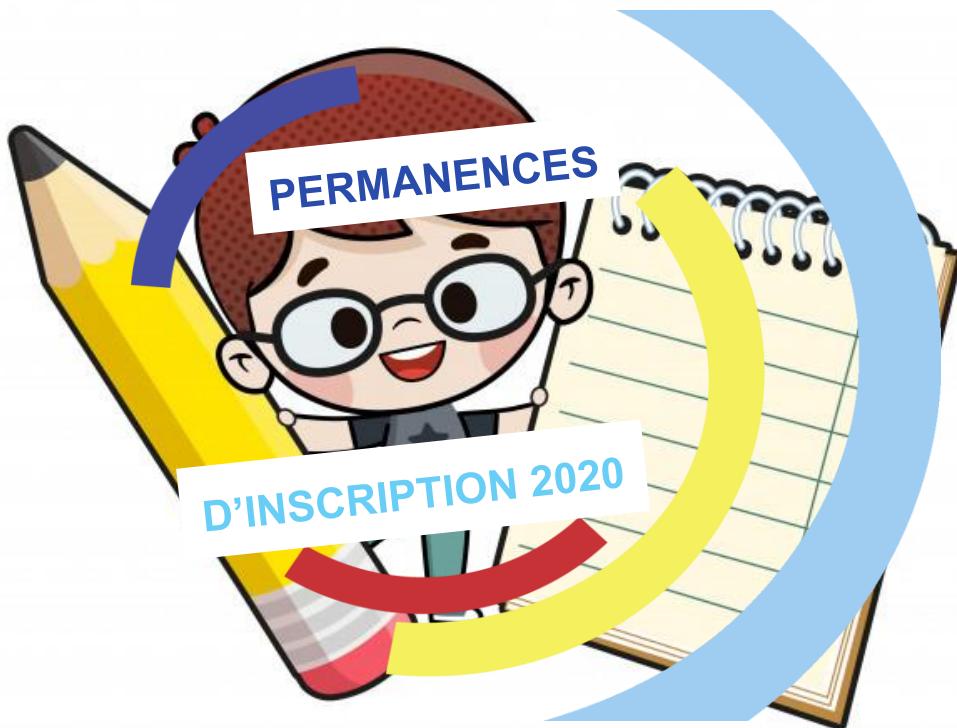




ACCUEIL DE LOISIRS ARC EN CIEL



VENDREDI 6 DECEMBRE 2019
DE 17H A 19H

MARDI 10 DECEMBRE 2019
DE 17H A 19H

Afin que votre enfant puisse venir à l'accueil de loisirs (Périscolaire, mercredi, petites vacances et vacances d'été) au cours de l'année 2020, il est **OBLIGATOIRE** de remplir un dossier d'inscription. Les documents à fournir si :

- **Vous êtes dans la situation d'une première inscription :**
 - Votre numéro d'allocataire CAF ou MSA
 - Une attestation CAF ou MSA (avec le montant exact du QF)
 - Votre carte d'adhésion Familles Rurales 2019
 - Une photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé de votre enfant
 - Un relevé d'identité bancaire
 - Votre adresse mail
- **Vous êtes dans la situation d'un renouvellement d'inscription**
Une photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé de votre enfant uniquement **si votre enfant a été vacciné en 2019.**

A compter de janvier 2020, vous trouverez le règlement intérieur de l'accueil de loisirs sur le site de l'association Familles de rurales : www.famillesrurales.org/la-gaubretiere
Il est important de le lire, des modifications ont été apporté.

